

TARIFS ANNUELS DE LA RESTAURATION ET DE L'HEBERGEMENT

du 2 septembre 2021 au 06 juillet 2022

	<i>LIBELLES</i>	<i>TARIFS</i>
	<i>Externe¹</i>	<i>3,65 €</i>
<i>Demi-pension Forfait 5 jours</i>	<u>Trimestre 1 :</u> Septembre à Décembre	187.44 €
	<u>Trimestre 2 :</u> Janvier à Mars	153.36 €
	<u>Trimestre 3 :</u> Avril à Juillet	156.20 €
	<u>TOTAL</u>	497.00 €
<i>Demi-pension Forfait 4 jours</i>	<u>Trimestre 1 :</u> Septembre à Décembre	166.95 €
	<u>Trimestre 2 :</u> Janvier à Mars	135.45 €
	<u>Trimestre 3 :</u> Avril à Juillet	138.60 €
	<u>TOTAL</u>	441.00 €
<i>Internat</i>	<u>Trimestre 1 :</u> Septembre à Décembre	493.68 €
	<u>Trimestre 2 :</u> Janvier à Mars	403.92 €
	<u>Trimestre 3 :</u> Avril à Juillet	411.40 €
	<u>TOTAL</u>	1 309.00 €

Les élèves externes peuvent déjeuner occasionnellement. Ils doivent réserver et régler 2 jours avant la date du repas prévu.

Le régime choisi par la famille est un engagement annuel.

Le règlement peut être effectué :

- . via PAYFIP, accès à partir de vos codes ENT
- . par virement bancaire (IBAN mentionné sur la facture)
- . par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée A. Chevalier
- . en espèces